

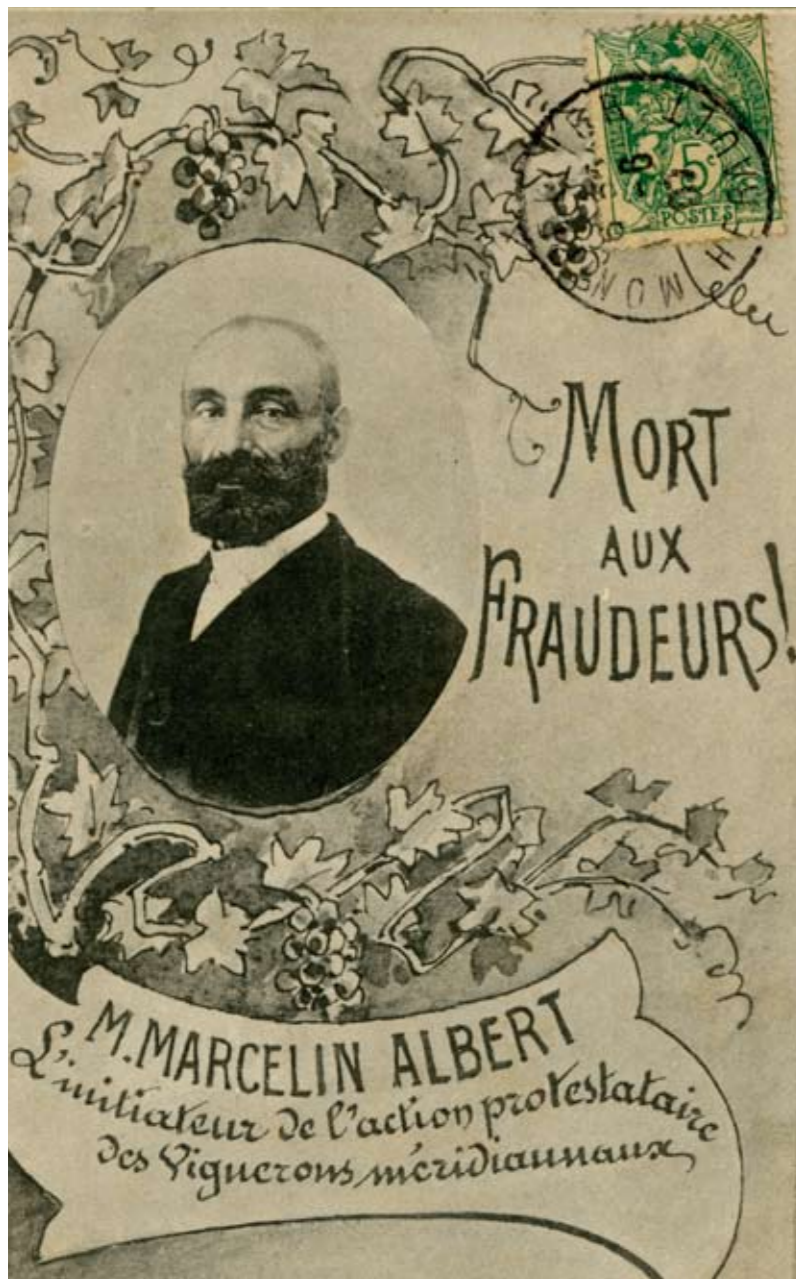
Narbonne, le 5 mai 1907, le premier meeting d'une mobilisation sans égale dans l'histoire contemporaine de la France: 80 000 personnes manifestent contre la fraude sur les vins.

La révolte des vigneronns de 1907

Une mémoire vivante

La révolte des vignerons de 1907

Mars-juin 1907: la révolte gronde dans le Midi viticole, de Perpignan à Nîmes, après la démission des maires, le Comité de défense viticole d'Argeliers est arrêté, l'armée occupe le Midi. Des émeutes éclatent, on relève des morts. L'un des régiments, le 17^e d'infanterie de Béziers, se mutine. C'est l'apogée d'une crise. La France retient son souffle. La révolte du Midi et la mutinerie du 17^e régiment sont entrées à jamais dans une mémoire collective toujours ravivée par la récurrence des crises viticoles. Par Rémy Pech. Professeur d'histoire contemporaine à l'université de Toulouse et membre de FRAMESPA/UMR 5136, il est l'auteur d'un livre récent sur la révolte des vignerons de 1907.



L'effigie officielle, un peu figée, du Rédempteur, avec le slogan promettant aux fraudeurs le châtement suprême. © DROITS RÉSERVÉS

Le travail de mémoire, le travail sur la mémoire est à l'œuvre aujourd'hui sur la révolte des vignerons de 1907. Il s'agit d'un centenaire et, comme pour le bicentenaire de la Révolution française, ceci implique évidemment une distance. Mais cent ans ne sont pas deux cents ans, et cette fois il y a aussi une proximité: les plus âgés d'entre nous ont baigné dans la mémoire de 1907, constamment évoquée sinon ressassée lors des luttes viticoles des années 1950, 1960, 1970. J'entends encore André, mon grand-père: « *On va recommencer comme en 1907!* [...] *Avèm domdat lo Tigre, domdarèm ben l'agneu¹* », et, citant Marcelin Albert: « *I anirèm que los que sèm, i anirèm quand memes²*. » Les leaders viticoles, Castéra, Huillet, Vialade, sont érigés en nouveaux Marcelin Albert. La vigne et le vin restent indissolublement liés au destin de cette région.

Trois mémoires se superposent, s'enchevêtrent et parfois se contrarient. La mémoire officielle, celle des institutions et des commémorations tout d'abord. Je suis heureux d'avoir contribué à faire inscrire 1907 dans la liste très limitée des célébrations nationales pour 2007. J'y vois un signe d'appartenance: la République ne renie plus une page de son passé, certes conflictuelle et même sanglante, mais productrice aussi, par ses résultats, de cohésion, de solidarité. À tous les échelons des collectivités, on s'active aujourd'hui pour commémorer 1907, non dans une délectation de nostalgie, mais avec le souci de nourrir la réflexion sur la crise viti-vinicole actuelle.

Il y a aussi la mémoire savante, celle des chercheurs qui, reprenant les archives et les témoignages

¹ « *Nous avons dompté le Tigre, nous dompterons bien l'agneau* » (Laniel, président du conseil en 1953, été de manifestations viticoles).

² « *Nous n'irons que ceux qui seront là mais nous irons quand même* »: déclaration attribuée à Marcelin Albert à la veille de la première manifestation du 11 mars 1907 (Félix Napo).



La délégation de Lignan (Hérault) au meeting du 2 juin à Nîmes, est emmenée par le comité de défense viticole. On remarque le drapeau, emblème de la commune et de la République, et la pancarte historiée « l'orage gronde, gare aux éclairs ». Des enfants endimanchés se sont faufilés en tête du cortège. Casquettes ouvrières et canotiers bourgeois se côtoient. © DROITS RÉSERVÉS

oraux, découvrent de nouveaux questionnements, de nouveaux documents à interroger. Elle s'appuie sur de nouvelles publications, parmi lesquelles le Félix Napo réédité et des numéros spéciaux de la presse quotidienne (*La Gazette de Montpellier*, *La Dépêche du Midi*, le *Midi libre*, *L'Hérault du jour*, *L'Humanité*), et sur de nombreux colloques. Cette mémoire doit être scrupuleuse, mais elle doit rester ouverte: l'historien demeure un citoyen, et c'est un acte de citoyenneté que de mettre au jour un nouveau document, d'apporter une nouvelle réflexion sur un débat auquel la récurrence des crises viticoles confère une brûlante actualité.

Il y a enfin la mémoire populaire. Qu'est-ce qui a été conservé de 1907 dans la mentalité, dans les valeurs des vignerons d'aujourd'hui? Comment cette mémoire vigneronne (pancartes, photographies, presse) peut-elle être incorporée au vécu actuel des vignerons et, plus largement, à celui des Languedociens. Face à la crise qui limite les disponibilités des vignerons actifs, on peut se demander s'il est bon d'évoquer un épisode aussi conflictuel. Mais la passion d'un passé si proche, la fidélité aux anciens, l'amour de la vigne millénaire et menacée prennent le dessus.

Plusieurs expositions (au château de Rouëire dans l'Hérault, à Carcassonne et à Montpellier) se posent au carrefour de ces trois mémoires – officielle, savante, populaire – sur la révolte.

L'Hérault fut et reste le plus important producteur viticole, et il vit la plus forte manifestation, celle du 9 juin 1907, puis la mutinerie du 17^e d'infanterie. L'Aude est aujourd'hui, à n'en pas douter, le département où la viticulture tient la plus grande place. Avec Argeliers et son Comité de défense viticole, Carcassonne et sa manifestation sous l'emblème des cathares, Narbonne et ses fusillades meurtrières des 19 et 20 juin, ce département fut au cœur du drame. Mais Paris, avec d'homériques débats parlementaires, avec l'entrevue Clemenceau-Albert le 23 juin, est riche aussi en événements significatifs.

MÉMOIRE DES CAUSES DE LA CRISE

Un demi-siècle plus tôt s'était ouverte avec la crise du phylloxéra une période de profonde restructuration de la viticulture. La reconstitution du vignoble en avait, et pas seulement dans le Midi, fortement augmenté le potentiel: nouvelles superficies cultivées dans les basses plaines ou les sables littoraux, encépagement plus productif, avec en vedette le carignan et l'aramon, monoculture accentuée. L'essor démographique s'était poursuivi, et les villes du vin, comme les moindres villages, avaient pris cet aspect pimpant qui ressort des cartes postales de l'époque.

Avec la restructuration du commerce des vins, les manipulations et les altérations des produits se multiplient (assemblages avec les vins d'Algérie qui représentent bientôt 5% de la production métro-



Marcelin Albert annonce à l'immense foule massée sur l'esplanade de Montpellier, le 9 juin, l'exécution immédiate de l'ultimatum lancé le 12 mai au gouvernement pour exiger le vote d'une loi contre la fraude. © L'ILLUSTRATION

politaine) et la santé du consommateur est mise en cause. On assiste à un dévoiement du goût, et la notion de vin naturel s'estompe. À partir de 1889 sont votées des lois de défense du produit, mais elles laissent subsister des vins artificiels, et les députés du Midi ne peuvent empêcher la loi de 1903 facilitant le sucrage. La loi du 1^{er} août 1905, qui combat les falsifications et garantit l'authenticité des produits, n'est pas vraiment appliquée, faute d'un service de répression des fraudes suffisant. D'où l'exaspération des viticulteurs. Très tôt mis en avant par Marcelin Albert et les petits vignerons, le thème de la fraude est repris à partir de 1905 par les gros propriétaires et présenté comme un élément de mobilisation générale face à un État taxé d'impuissance ou de complicité.

La société de progrès qui est en place (salaires relativement élevés, possible accession à la propriété, alphabétisation, loisirs) demeure fragile, car dépendante d'une monoculture. Les vignerons, devant la crise, font alors appel : « République, protège-nous ! » proclame la pancarte de Palaja, village proche de Carcassonne. Chacun veut conserver l'espoir d'un sort meilleur et cet espoir, identifié à la vigne, semble compromis.

Cent ans se sont écoulés, et la vigne est toujours là. Si bien des choses ont évolué, on peut aussi relever plusieurs éléments de comparaison.

On a assisté depuis les années 1970-1980 (accords de Dublin, arrachages subventionnés, renouvellement de l'encépagement) à une reconstitution du vignoble, mais au prix d'un remembrement foncier (de 450 000 à moins de 300 000 ha). Les viticulteurs sont désormais minoritaires, même dans les villages viticoles ! La diversification des cultures et des activités ne compense pas ces pertes perceptibles dans les paysages et parmi la population ; la qualité, assise sur les terroirs, s'est à coup sûr renforcée. On est sorti de la crise « par le haut », mais les vignerons ont le sentiment d'atteindre des limites, indépassables malgré une créativité qui se manifeste par exemple dans l'invention de boissons nouvelles à base de vin.

Trois éléments profondément neufs en référence à 1907 affectent aujourd'hui la commercialisation du vin : la mondialisation, souvent soulignée mais uniquement pour la déplorer, a été aussi une opportunité pour la conquête de nouveaux marchés ; la distribution sur le marché national est largement accaparée par les grandes surfaces ; la consommation du vin, enfin, est aujourd'hui remise en cause. En 1907, il était un produit hygiénique indiscuté, cette qualification ayant été renforcée et presque sacralisée en 14-18 : « le pinard de la Victoire ». Aujourd'hui, contraste : des avancées scientifiques ont montré que vin et santé n'étaient nullement contradictoires

Les événements de 1907



Marcelin Albert pose devant le local de son Comité de défense viticole, à Argeliers, organe central de la révolte des vignerons. © L'ILLUSTRATION

vignerons pour obtenir des pouvoirs publics une réelle politique de répression de la fraude. Le 11 mars au matin, il entraîne 87 vignerons de son village à Narbonne, où a été dépêchée une commission d'enquête parlementaire sur la crise. Tous sont entendus, mais ils décident de poursuivre leur mouvement jusqu'au vote de lois contre la fraude. Autour du Comité de défense viticole d'Argeliers, qui édite un hebdomadaire largement diffusé, *Le Tocsin*, sont organisés des rassemblements tous les dimanches afin de mobiliser, avec les propriétaires, les ouvriers qui avaient mené de grandes grèves au cours des années précédentes. D'abord convoqués dans les villages du Narbonnais, les meetings investissent ensuite les villes pour impressionner davantage la presse nationale et les pouvoirs publics. Le 5 mai, à Narbonne, Ernest Ferroul, maire socialiste et ancien député, entre en lice. Il politise le mouvement en fixant un ultimatum au 10 juin, assorti de la menace d'une grève de l'impôt et d'une démission des municipalités. Le mouvement culmine à Montpellier le 9 juin avec plus de 600 000 mani-

festants, soit plus du tiers de la population des quatre départements en révolte. À partir du 10 juin, la plupart des municipalités remettent leur démission malgré les objurgations du président du Conseil Georges Clemenceau. Celui-ci, qui avait observé sans trop d'inquiétude la montée du mouvement, dénonce soudain un « péril réactionnaire » et taxe de menées séparatistes Albert et Ferroul pour leurs discours à tonalité régionaliste. Il fait consigner ou évacuer les régiments à recrutement local cantonnés dans les villes du Midi et les remplace par des troupes venues de loin. L'arrestation des membres du Comité et de Ferroul fait monter la tension. Les 19 et 20 juin, à Narbonne, des fusillades font six morts, dont Cécile Bourrel, une jeune fille de 20 ans. À Perpignan, la préfecture est incendiée.

À Agde, les soldats du 17^e d'infanterie se mutinent, pillent une poudrière et marchent sur Béziers. Le 21 juin, Clemenceau conforte sa majorité à la Chambre et obtient avec l'aide du Comité d'Argeliers la reddition des mutins, qui sont transférés à Gafsa en Tunisie. Le 23 juin, Albert, qui avait évité l'arrestation, rencontre Clemenceau à Paris. Il accepte de prêcher le calme. Les 29 juin et 15 juillet sont votées des lois contre la fraude. Elles réglementent le sucrage, imposent la déclaration des récoltes et le contrôle de la circulation des vins. Le Comité d'Argeliers est libéré le 2 août, et les troupes évacuent le Midi au cours de l'été. Une Confédération générale des vignerons (CGV) est fondée le 22 septembre sous la présidence de Ferroul. Les ouvriers refusent d'y adhérer, mais elle joue son rôle dans la répression des fraudes. Jusque-là réticents, les petits propriétaires commencent à se lancer dans la création de coopératives viticoles. L'énergie manifestée au printemps 1907 n'a pas été perdue.

Les Narbonnais pleurent la jeune Cécile Bourrel tuée lors de la fusillade du 20 juin. © DROITS RÉSERVÉS



(prévention des affections cardio-vasculaires et de l'Alzheimer notamment), mais l'antialcoolisme – légitime – est souvent polarisé contre le vin. La consommation de celui-ci ayant été divisée par 2,5 au cours des trente dernières années, l'injustice de cette stigmatisation est pourtant évidente!

La société actuelle est certes moins viticole, mais la vigne et le vin restent des emblèmes régionaux. La prise en charge collective de la mémoire des luttes viticoles est peut-être un pas, tout au moins un signe d'appropriation d'un passé plus proche de nous que la croisade des Albigeois...

MÉMOIRE DE LA RÉVOLTE

Avec les grands meetings (Narbonne, Béziers, Perpignan, Carcassonne, Nîmes et Montpellier) qui se succèdent du 5 mai au 9 juin 1907, chacun d'eux réunissant plus de 100 000 manifestants, nous sommes en présence du dernier grand soulèvement populaire qu'a connu la France. Les vigneronnes puisent leurs références dans d'anciennes révoltes : les gueux, les jacques, voire les camisards (« *Nous sommes des parpaillots* », écrit *Le Tocsin*).

Il convient toutefois d'observer que c'est une révolte légale et même legaliste : les vigneronnes réclament au gouvernement l'application et le perfectionnement d'une législation jugée trop peu protectrice. Le 11 mars, la première manifestation, dite « des 87 d'Argeliers », consiste à faire pression sur le Parlement à travers sa commission d'enquête – interpellée, mais non malmenée –, et trois mois plus tard, les 29 juin et 15 juillet, des lois viticoles essentielles sont dûment votées. Par ailleurs, la révolte est tolérée et même encouragée par le gouvernement qui comprend, sur une dizaine de ministres, quatre parlementaires élus de départements viticoles (Doumergue, Sarraut, Dujardin-Beaumetz et Clemenceau lui-même, sénateur du Var). Enfin, l'ultimatum avec pour issue la démission des municipalités et la grève de l'impôt, s'il a été monté en épingle comme attentatoire à la stabilité du régime et à l'unité nationale par Clemenceau, consiste en moyens déjà employés en 1905. La grève administrative n'a interrompu ni la tenue de l'état civil ni le fonctionnement des services.

Il faut prendre en compte tous ces éléments pour mesurer la stupeur des vigneronnes quand se déclenche la répression : l'attitude opposée d'Albert et de Ferroul part d'un même souci. Tous deux veulent éviter des heurts avec la troupe, mais l'un se laisse arrêter, l'autre esquive pour finalement se rendre à Paris et perdre tout crédit dans la confrontation directe avec le Tigre.

Les comités de défense communaux, constitués en quelques semaines dans chaque village, les meetings où figurent en bon ordre notables, femmes, enfants, et jusqu'aux soldats, les pancartes

si éloquentes, les drapeaux tricolores, symbole à la fois des communes et de l'attachement à la nation, les prises de parole de plus en plus ritualisées, tout cela est parfaitement orchestré par le Comité d'Argeliers et son journal-affiche hebdomadaire, *Le Tocsin*, dont le numéro 1 paraît le 21 avril 1907.

Ces différents éléments vont entrer dans le patrimoine des luttes viticoles, comme modèle à reproduire ou simplement comme référence. Et dans toutes celles qui suivront sans exception (1935, 1953, 1961, 1967, 1976, 1982...), l'articulation entre la mobilisation populaire, la démarche corporative et l'action législative sera un souci constant.

UN SEUL MOT D'ORDRE : CONTRE LA FRAUDE

Ce sont des députés de la majorité (Brousse,

Razimbaud) qui ont entamé le débat sur la fraude. Porte-parole de leur électorat, ils n'hésitent pas à s'engager au côté des révoltés et à porter leurs demandes au niveau du Parlement.

L'initiative du mot d'ordre antifraude revient sans conteste à Marcelin Albert, qui le propage sans grand succès dès 1901. Après la période conflictuelle des années 1903 et 1904, ce mot d'ordre est repris par les grands viticulteurs, à la Société d'agriculture de l'Hérault et au Syndicat professionnel agricole de Béziers qui organise un congrès en ce sens au début de 1905. Les ouvriers, soucieux de ne pas subir de récupération politicienne, dans l'esprit de la charte d'Amiens qui venait d'être votée par la CGT en 1906, sont réticents, mais ils se rallient au mouvement dès la fin avril, avec l'approbation de la Confédération.

La fraude est un travers qu'on pouvait, sinon maîtriser du moins combattre efficacement par une législation à étoffer et surtout à mieux appliquer.

L'union pour la défense viticole est donc très large et préfigure l'Union sacrée de 1914. D'où la mise en garde du Comité d'Argeliers : « *Pas de politique, tous au drapeau de la viticulture.* » Les exploitations politiques n'en sont pas moins évidentes. À gauche, Ferroul – souvent taxé d'ambitions personnelles ou d'aventurisme –, mais aussi Jaurès, les libertaires, tous les opposants à Clemenceau, se jettent dans le combat avec véhémence. À droite, les royalistes et les nationalistes, laminés après l'affaire Dreyfus et meurtris par la loi de Séparation de 1905, tentent aussi une récupération. M^{gr} de Cabrières ouvre sa cathédrale aux manifestants le 8 juin, mais les écoles laïques

Le meeting de Béziers réunit 120 000 personnes le 12 mai. Plusieurs soldats, solidaires de leurs camarades vigneronnes, manifestent dans la foule. © DROITS RÉSERVÉS



203 — BÉZIERS - Manifestation viticole du 12 Mai 1907, la foule sur les Allées Paul-Riquet



La foule se rassemble sur la place de la Comédie le 9 juin à Montpellier. On observe les banderoles à la gloire de Marcelin Albert et les publicités œnologiques. ©DROITS RÉSERVÉS

les accueillent aussi. Notons que l'épicentre de la révolte (le triangle Béziers-Narbonne-Argeliers) est marqué par un engagement républicain précoce et durable dont témoignent les statues de Marianne en place publique, et par une forte présence de la gauche dans les municipalités malgré quelques maires hobereaux. L'argument de la menace royaliste, brandi par Clemenceau à partir du 10 juin et encore le 23 juin face à Marcelin Albert («*Le duc d'Orléans est à nos portes...*»), n'a guère de consistance, même s'il a servi à justifier l'arrestation du Comité d'Argeliers et l'occupation militaire du Midi.

LE SUD VITICOLE CONTRE LE NORD SUCRIER
L'Occitanie, la langue d'oc sont rarement invoquées, pour la bonne et simple raison que cette

dernière est parlée couramment dans la région. En 1913 pourtant, septième centenaire de la bataille de Muret, Ferroul se réfère à l'histoire médiévale pour regretter que «*l'Occitanie, la patrie occitane*» ait été empêchée de constituer «*une admirable nation*». Mais en revanche apparaissent de manière quasi obsessionnelle l'adjectif «*méridional*», la lutte du Sud viticole contre le Nord sucrier.

Marcelin Albert synthétise cette idée en reprenant, meeting après meeting: «*Que le sang français et gaulois coule dans nos veines, et écrivons ensemble une belle page d'histoire méridionale...*»

On peut aussi noter l'abondance relative des pancartes en langue d'oc, en catalan, à contenu souvent pathétique. La plus célèbre, celle de Ginestas (Aude), «*Le Dernier Croquet*», est déclinée à satiété. À Carcassonne, le 26 mai, sous les murs

de la cité médiévale, Albert et Ferroul évoquent tour à tour les barons du Nord saccageant le Midi et comparent le mouvement des vignerons à la résistance des «*cathares*».

L'interview de Marcelin Albert dans *L'Écho de Paris* du 22 mai, reproduit dans *L'Éclair* le lendemain, évoque «*le petit État dans le grand État de France*», témoignant ainsi d'un autonomisme latent, mais sans que des propositions précises soient avancées au-delà d'un parlement régional assez anodin.

Plus sérieuses, et dénoncées à ce titre, sont les initiatives de Ferroul, lequel par son discours à Perpignan le 16 juin préconise la fédération des comités de défense viticole par départements. Ce discours intervient au moment même où la démission des maires est agitée comme une menace de séparatisme...

La révolte close, les comités de défense viticole se transformeront en syndicats locaux de la Confédération générale des vignerons (CGV), organisation corporative appelée à collaborer avec les services de la répression des fraudes tout en se posant comme interlocutrice du gouvernement, en particulier lorsque sévit la crise. Bien que Ferroul préside ce syndicat agricole d'un type nouveau (défense d'un seul produit), les ouvriers renâclent à y adhérer et préfèrent conserver leur autonomie dans les syndicats affiliés à la CGT.

En somme, et si ce mouvement a secoué le pays et forcé l'intérêt des médias nationaux et inter-

nationaux pendant trois mois, l'unité nationale n'a pas été menacée, sinon virtuellement.

LA MUTINERIE DU 17^e DE LIGNE, UN TOURNANT

Au soir du 20 juin, à Agde, près de 600 troupiers ont levé la crosse en l'air et saisi des cartouches, puis se sont rendus à Béziers dont on les avait écartés la veille pour y installer des régiments plus «*sûrs*». Accueillis avec ferveur par la foule biterroise, ces vignerons sous l'uniforme ont forcé les barrages qui avaient été mis en place sans qu'aucune goutte de sang n'ait par eux été versée. Aussi leur reddition au soir du 21 juin, puis leur exil forcé à Gafsa pour plusieurs mois ont clos l'épisode sans qu'aucune autre sanction n'ait été prise.

Les documents montrent à la fois le caractère mythique et l'importance politique de cet épisode, qui marque le tournant de la crise. Une mutinerie de cette ampleur reste singulière et témoigne du trouble profond d'une société languedocienne tendue vers sa survie au plus fort d'une crise terrible. L'événement a permis la neutralisation du Comité d'Argeliers reconstitué, qui s'est employé à «*faire rentrer les soldats dans le devoir*», et surtout la reprise en main d'une Chambre des députés hésitante par un Clemenceau très habile. Il ne lui restait plus qu'à profiter de la démarche désespérée d'Albert, venu à Paris le 23 juin, pour sermonner celui-ci et obtenir son concours dans le retournement des maires démissionnaires. L'humble apôtre d'Argeliers se discrédite encore en acceptant le prêt

Les soldats du 17^e de ligne ont mis la crosse en l'air. La population de Béziers les réconforte. ©DROITS RÉSERVÉS





Attendant le dénouement, les « braves pioupiou » stationnent sur les allées Paul Riquet (Béziers). Ils n'ont rien d'une « soldatesque déchaînée » contrairement aux dires de Clemenceau. © L'ILLUSTRATION

d'un billet de 100 F pour retourner en Languedoc, avant de se constituer prisonnier à son tour. Il n'aura plus aucune influence ni sur le cours des événements ni sur le mouvement viticole dont l'organisation sera réalisée par Ferroul et les Argéliens Cathala et Bernard. Marcelin, qui avait incarné pendant plusieurs mois la misère et les espoirs des vignerons, restera toutefois le symbole vivant d'une mobilisation de masse inégalée.

UN BILAN CONTRADICTOIRE

On a longtemps évoqué « les événements de 1907 » comme, plus tard, « les événements de 1968 ». Cette vague dénomination reflète un embarras : révolte réprimée ? revendications abouties ? Charles Tilly, dans *La France conteste* (1986), parle de « succès partiel ». Eugen Weber, dans *La Fin des terroirs*

(1978), était encore plus affirmatif : « *Les vignerons du Midi ne se soulevèrent pas aveuglément : ils mesuraient des intérêts qu'ils défendaient parfaitement. [...] Le particularisme et les références historiques (qui venaient plus de l'enseignement scolaire que de la mémoire populaire) ne faisaient que s'ajouter à un projet moderne dont le but était de faire pression économiquement et politiquement sur le gouvernement du moment.* »

Les manifestants de 1907 ne doutaient pas de leur bon droit ni de leur victoire. L'inscription « *La Victoria* » au balcon du théâtre de la place de la Comédie à Montpellier, le 9 juin, en porte témoignage. Ensuite, les affrontements, la mutinerie, le discrédit de Marcelin Albert laissent une impression d'inabouti. Mais, en dépit des six morts et de l'exil du 17^e, la « casse » est limitée et les acquis sont grands.

facilité l'application des lois précédentes définissant le vin naturel, constitue le socle de ce qui sera plus tard dans les années 1931-1935 le statut du vin et le code du Vin (1936).

Au-delà de cet acquis, toujours en vigueur à travers la législation européenne, on a pu parler de l'« *idéologie de 1907* » (MacFalls, 1990), qui consiste à mettre en place un *statu quo* sous l'égide de l'État. Celui-ci est interpellé sur trois points : la défense du vin naturel par la répression des fraudes, la protection douanière (inopérante pour l'essentiel jusqu'à l'indépendance de l'Algérie) et enfin l'intervention de l'État sur les quantités et les prix (distillations, arrachages et blocage temporaire de la mise sur le marché). L'État est sollicité à travers les démarches des députés du Midi (procédure privilégiée à partir de 1920 avec la figure tutélaire d'Édouard Barthe), mais aussi, s'il en est besoin, par la pression populaire : les meetings de 1907 sont évoqués comme une menace de déstabilisation pour les gouvernements incapables ou malveillants. Il faut quand même noter que plus jamais meetings d'une pareille ampleur ne purent être organisés. Au cours des années 1950 et 1960, la technique des barrages est privilégiée, signe de déclin de la force militante, puis, à partir de 1967, ce sont des commandos qui agissent, même si la structure reste fondée sur les comités (comités d'action au lieu de comités de défense viticole). La mémoire de 1907 est maintenue vive par la CGV : érection des statues de Ferroul en 1933 et d'Albert en 1964, pendant des périodes de marasme viticole ; commémorations se fixant tantôt sur le 11 mars, sur le 9 juin ou sur le 20 juin.

D'autres conséquences apparaissent avec le recul, parmi lesquelles l'extension de l'élan coopératif des ouvriers socialistes ou anarchisants aux vignerons, souvent radicaux : les « coopés » des Corbières, de la Vaunage gardoise suivent entre 1910 et 1914, avec la volonté de consolider la petite exploitation.

Les vignerons du Midi ont été, aussi, des bâtisseurs !

Les lois des 29 juin et 15 juillet 1907 fondent pour un siècle le fonctionnement et la régulation de l'ensemble du vignoble français. Le sucrage est sévèrement réglementé et la déclaration des superficies cultivées, des récoltes et des stocks est ordonnée. C'est, dix ans avant l'impôt sur le revenu, une transparence des situations sociales pour toute une région. Il s'agit bien d'un contrôle de la production, rendant possible une répression des fraudes qui se perfectionne à la fois par un renforcement du service et, progressivement, par une collaboration de ce service avec la CGV. Le contrôle de la circulation des vins avec acquits-à-caution identifie chaque transport et assure la traçabilité du produit, garante de sa qualité et de son innocuité.

La législation de 1907, outre qu'elle a enfin

à lire...

1907, les mutins de la République. La révolte du Midi viticole | Rémy Pech et Jules Maurin | Toulouse | Éditions Privat | 2007 | 256 pages | 19 €.

